DEVENEZ AMBASSADEUR DU SANCTUAIRE PELAGOS

Le Sanctuaire Pélagos est un espace maritime de 87 500 km² faisant l'objet d'un accord entre l'Italie, Monaco et la France pour la protection des mammifères marins qui le fréquentent.

Il héberge un capital biologique de haute valeur patrimoniale par la présence de nombreuses espèces de cétacés, particulièrement nombreux dans ce périmètre en période estivale, comme par exemple : le Grand dauphin, le Dauphin bleu et blanc, le Cachalot ou le Rorqual commun.

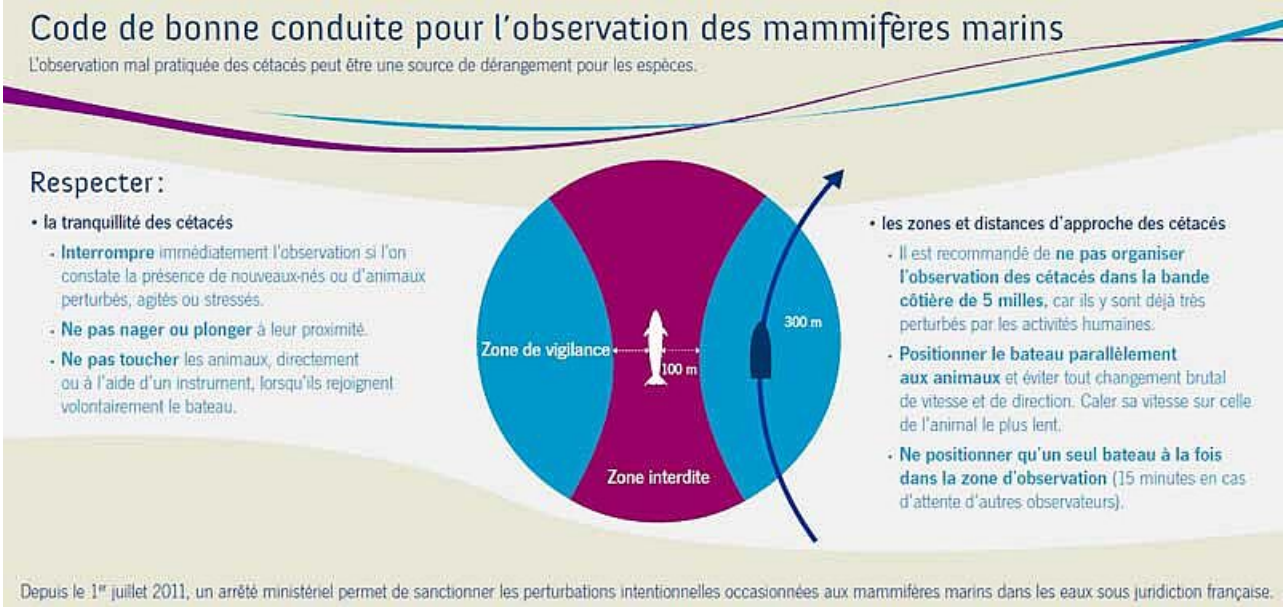
Toutefois, cette riche biodiversité subit des pressions importantes : fluctuations naturelles de l'environnement et impacts des nombreuses activités humaines (pêche, trafic maritime, whale-watching, courses sportives, travaux sous-marins, littoralisation) qui peuvent générer des collisions, des captures accidentelles, des dérangements et du stress, des pollutions, des nuisances sonores, etc.



Le Sanctuaire Pélagos constitue un espace dédié à la concertation afin que les nombreuses activités humaines déjà présentes puissent s'y développer en harmonie avec le milieu naturel qui les entoure sans compromettre la survie des espèces présentes et la qualité de leurs habitats.
Le principal effet juridique est l'interdiction de toute perturbation intentionnelle de mammifères marins.

Afin d'augmenter l'implication des communes, de renforcer la sensibilité des collectivités et du grand public à la protection des mammifères marins, une charte Pélagos a été mise en place début 2010. Antibes, Cannes et Vallauris sont signataires de cette charte.

De votre côté, vous pouvez agir individuellement pour la protection des mammifères marins et de leurs habitats.Devenez Ambassadeur du Sanctuaire Pélagos en vous engageant à avoir une approche respectueuse des cétacés en mer



Plus d'infos : www.sanctuaire-pelagos.org

HÔTEL DE VILLE
D'ANTIBES - JUAN-LES-PINS
24 Cours Masséna,
06600 Antibes